

Relations internationales

REF : DVARI2012046

Signataire : CS

Séance du Conseil Municipal du 22/11/2012

RAPPORTEURS : Jacques SALVATOR, Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Délégation en Algérie et coopération avec la Commune de Bouzeguene

EXPOSE :

Dans le cadre des manifestations célébrant le cinquantième de la fin de la guerre et de l'indépendance de l'Algérie, une délégation d'Aubervilliers a visité la Commune de Bouzeguene, dans la Wilaya de Tizi-Ouzou (Grande Kabylie), en Algérie, des 2 au 5 novembre 2012.

Dirigée par le Maire Jacques Salvator, accompagné par deux Maires-Adjointes, Christine Ratzel-Togo et Véronique Hammache et la conseillère municipale Djida Madi, la délégation intégrait aussi des dirigeants sportifs et de jeunesse, et des albertivillariens originaires de Bouzeguene très actifs dans la vie locale.

L'association « Bouzeguene Europe », qui regroupe des Bouzeguenais d'Aubervilliers et d'Ile-de-France, a créé les conditions de la réussite de cette visite.

La Commune de Bouzeguene est composée de 22 villages où habitent 26 mille habitants. Bouzeguene est aussi le siège de la Daïra (Sous-Préfecture) du même nom, qui couvre trois communes avec un total de 86 mille habitants.

Lors de la visite, la délégation d'Aubervilliers a rencontré, au cours d'une réunion publique, les forces vives de la société civile locale (les associations sociales, sportives et culturelles et les comités villageois), a visité un projet de développement intégré, à dominante formation professionnelle et développement artisanal, ainsi qu'un éco-musée et un projet de valorisation des cultures populaires.

Elle a confirmé le nombre impressionnant de liens familiaux et humains qui relie Aubervilliers et Bouzeguene. Pas une famille dans chaque village visité qui n'ait pas, parmi ses membres, des résidents ou ayant résidé à Aubervilliers. Ainsi, c'est l'ensemble de la population de Bouzeguene qui a participé d'une manière chaleureuse et enthousiaste à l'accueil du Maire et de la délégation d'Aubervilliers, avec une multiplication de gestes de sympathie spontanée.

La proximité des élections municipales, qui se tiendront le 29 novembre prochain, non seulement n'a pas perturbé la visite mais donnait l'occasion aux représentants des diverses listes participantes de saluer la venue de la délégation et d'affirmer leur disponibilité à poursuivre la mise en œuvre des échanges maintenant initiés.

Une convention a été signée par les deux Maires, en présence des autorités de la Daïra (Sous-Préfecture) de Bouzeguene et du représentant du Wali (Préfet) de Tizi-Ouzou, du Conseil communal, de la population et de la presse locale et nationale.

Après la signature publique de la convention, les deux Maires et leurs délégations ont eu un long entretien avec le nouveau Wali de Tizi-Ouzou, M. Abdelkader Bouazghi, dans les locaux de la Préfecture. Le Préfet a salué l'initiative et engagé son autorité sur l'appui à la mise en œuvre des axes de coopération prévus par la convention. Il s'était d'ailleurs entouré de cinq de ses directeurs, en charge de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de l'Environnement, de la Formation professionnelle et de l'Administration, qui ont à tour de rôle présenté leurs programmes et priorités. Cette rencontre était déjà une réunion de travail qui a permis aux représentants de l'association « Bouzeguene Europe » de faire part de leur engagement et exposé plusieurs de leurs préoccupations dans les domaines éducatif, de la santé, de la promotion et transmission de la culture kabyle.

Poursuivant son déplacement dans la région, et tel que promis par le Maire lors des funérailles de Mouloud Aounit, au mois d'août dernier, le lundi 5 novembre, le Maire et la délégation municipale ont rendu visite à la Commune de Timezrit (Wilaya de Bejaia, Petite Kabylie), lieu de naissance de Mouloud.

Le Maire et la délégation d'Aubervilliers ont été accueillis à l'hôtel de ville par le Maire et les membres de l'Assemblée communale de Timezrit, par la famille et des amis de Mouloud qui avaient fait le déplacement, quelques-uns à partir de France, d'autres venus d'Alger ou de Bejaia.

Le Maire et la délégation ont ensuite visité la maison natale de Mouloud, à qui un hommage a été rendu, et partagé un moment avec son épouse, sa fille, son frère et d'autres membres proches de sa famille, Français et Algériens.

La délégation albertvillarienne a été composée, au delà du Maire, des deux Maires-adjointes et de la conseillère municipale, du directeur de la Vie associative et des Relations internationales, de quatre habitants originaires de Bouzeguene ainsi que de la veuve et de la fille de Mouloud Aounit.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider l'envoi de cette délégation, d'approuver la convention de coopération signée le 4 novembre par les Maires d'Aubervilliers et de Bouzeguene (voir l'annexe) et la prise en charge de leurs frais de séjour (déplacements locaux, hébergement, repas) avec un remboursement sur présentation de facture plafonné par les tarifs pratiqués par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Algérie.

Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2012046

Signataire : CS

OBJET : Délégation en Algérie et coopération avec la Commune de Bouzeguene

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Considérant l'intérêt que la ville d'Aubervilliers porte au rapprochement des peuples algériens et français,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE l'envoi d'une délégation municipale à la Commune de Bouzeguene et à la Commune de Timezrit (Algérie), du 2 au 5 novembre 2012, dirigée par le Maire et composée de Christine RATZEL-TOGO, Maire-adjointe à la Coopération décentralisée, Véronique HAMMACHE, Maire-adjointe à la Propreté, Djida MADI, Conseillère municipale, Carlos SEMEDO, Directeur de la Vie associative et des Relations internationales, Mohand GOUDJIL, Arab ALI CHERIF, Monique et Boukhalfa BESSAHA tous les quatre originaires de Bouzeguene et de Annie AOUNIT et de Manon AOUNIT, veuve et fille de Mouloud AOUNIT ;

APPROUVE la lettre d'intention signée par les deux Maires de Bouzeguene et d'Aubervilliers le 4 novembre, à l'Hôtel de Ville de Bouzeguene, annexée à la présente délibération.

DIT que les frais de voyage de la délégation seront pris en charge par la commune.

DIT que les membres de la délégation seront remboursés sur présentation de factures sous réserve que le montant ne dépasse pas le barème tarifaire pratiqué par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour les séjours en Algérie.

Les dépenses pour le fonctionnaire de la ville et les six citoyens seront inscrites au budget communal à l'imputation 002/6256/048, les dépenses pour les quatre élus sur la ligne 602/6532/021.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 30/11/2012

Publié le : 23/11/2012

Certifié exécutoire le : 30/11/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué